

Martinets perchés sous les toits.



Un oiseau super-héros

Un livre passionnant, une motion au Grand Conseil et une conférence publique plaident pour la protection accrue du martinet noir, un volatile aux multiples talents.

Détenteurs de divers records dans le monde des oiseaux, les martinets noirs sont capables de voler pendant deux ans dès leur sortie du nid sans jamais se poser, de se nourrir, de dormir et même de s'accoupler en volant.

L'ornithologue Paul Géroutet a bien décrit leurs poursuites aériennes caractéristiques durant lesquelles ils peuvent dépasser les 200 kilomètres à l'heure: «En juin et juillet, des cris stridents résonnent matin et soir au-dessus de la ville: les meutes de martinets noirs foncent autour des maisons et le citoyen qui lève la tête ne se lasse pas de suivre leurs poursuites étourdissantes.»

Autrefois fréquent, ce spectacle devient de moins en moins courant dans nos régions, à mesure que les rénovations de bâtiments suppriment les anfractuosités (sous des tuiles, des avant-toits, etc.) dans lesquelles les martinets s'installent traditionnellement pour nicher.

Pour tenter de remédier à la diminution de leur population, une proposition de motion intitulée «un toit pour tous!» a été déposée ce printemps par la députée au Grand Conseil genevois Christina Meissner. Elle invite le Conseil d'Etat «à introduire dans la législation l'obligation d'étudier et d'intégrer, chaque fois que cela s'avère possible, l'aménagement de sites de nidification pour les martinets noirs dans tous les projets de rénovation ou de nouvelle construction de bâtiments hauts de 10 mètres ou plus». Gageons que le Parlement genevois réservera un excellent accueil à cette proposition de mesures concrètes et efficaces.

Un migrateur qui met le cap sur l'Afrique australe

Pour en savoir plus sur ce fabuleux migrateur, présent dans nos régions seulement trois mois par an – de fin avril à fin juillet – et qui hiverne dans le bassin du fleuve Congo et en Afrique australe, on

ne peut que chaleureusement recommander l'ouvrage que les ornithologues Bernard Genton et Marcel Jacquat viennent de publier sous le titre de *Martinet noir: entre ciel et pierre*.

Sur invitation de la Société zoologique de Genève, Bernard Genton présentera une passionnante conférence publique sur le sujet au Museum d'histoire naturelle de Genève.

Texte: Denis Landenbergue

Pour en savoir plus

■ Conférence publique de Bernard Genton sur le martinet noir, mardi 10 juin à 20 h, au Museum d'histoire naturelle de Genève.

■ «Martinet noir, entre ciel et pierre», par Bernard Genton, Marcel Jacquat. Editions de la Girafe. L'ouvrage peut être commandé par mail à l'adresse: mhnc@ne.ch, au prix de Fr. 29.50.